



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question au Gouvernement n° 1409

Texte de la question

CHARGES PESANT SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

M. le président. La parole est à M. Philippe Armand Martin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Armand Martin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture.

Si je ne doute pas du potentiel économique de notre agriculture, je regrette en revanche que votre gouvernement ne prête pas plus d'attention à ce secteur d'activité. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Au même titre que les entreprises en général, les exploitations agricoles croulent aujourd'hui sous les charges.

Les dispositions du projet de loi dit d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt ne me rassurent pas : ce ne sont que contradictions entre vos souhaits et vos réalisations. Vous affirmez vouloir relever le défi de la compétitivité ; l'intention est belle, mais, dans les faits, vous menez une politique totalement contraire au but affiché. Agriculteurs, maraîchers, viticulteurs ploient sous les contraintes, les charges sociales, les taxes et les impôts nouveaux. Pas un jour ne passe sans que de nouvelles normes soient fixées ou que la fiscalité soit alourdie ! Les charges sociales pesant sur les contrats de travail saisonniers ont par exemple augmenté de 300 % dans certains cas.

Monsieur le ministre, il faudrait que vous nous expliquiez comment la compétitivité de l'agriculture française peut être renforcée alors que vous prévoyez dans le même temps l'augmentation de la TVA, l'assujettissement des non-salariés agricoles aux cotisations sociales, qui est une bombe à retardement, ainsi que la mise en œuvre d'une nouvelle taxe pour l'entretien des milieux aquatiques.

S'il y a un domaine dans lequel votre gouvernement excelle, c'est bien celui de la répression fiscale ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. – Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Monsieur le ministre, le monde de l'agriculture en a assez (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), et ce qu'il souhaite, c'est non pas une loi de plus, mais de la souplesse dans l'application des normes et des contrôles et un allègement de la fiscalité.

Monsieur le ministre, tournez-vous vers l'avenir et dites-nous quelles mesures vous allez mettre en œuvre pour relancer la compétitivité des exploitations agricoles. Et ne vous réfugiez pas derrière le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, dont les effets sur les exploitations agricoles sont insignifiants au regard des augmentations de charges ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Monsieur le député, vous avez évoqué plusieurs sujets. Premièrement, une fiscalité particulièrement lourde pèserait sur l'agriculture. Cet élément est sans doute sorti de votre imagination, car aucune taxe supplémentaire n'a été décidée pour l'agriculture.

M. Bernard Accoyer. Et les retraites ?

M. Stéphane Le Foll, ministre. Vous avez mentionné en particulier les exonérations de cotisations sur le travail saisonnier qui, contrairement à ce que vous affirmez, ont été maintenues.

Deuxièmement, vous avez parlé de la TVA. Or les agriculteurs n'y sont pas assujettis, et n'auront donc pas à s'en acquitter.

Troisièmement, s'agissant des normes environnementales, l'arrêté qui avait été pris en février 2011 par le gouvernement précédent, votre gouvernement, à la suite d'une condamnation de l'Europe à l'encontre de la politique conduite en France, n'avait alors pas suscité beaucoup de réactions de votre part.

M. Bernard Roman. Voilà la vérité !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Et c'est le ministre de l'agriculture d'aujourd'hui qui est obligé de l'aménager pour permettre aux agriculteurs de continuer à développer leur activité économique tout en prenant en compte la dimension écologique.

L'avenir de l'agriculture, monsieur le député, dépend de la capacité que nous avons à aider l'ensemble des secteurs de l'agriculture française, en particulier l'élevage, pour faire en sorte que ce que nous produisons soit transformé en France pour être ensuite vendu et exporté.

M. Philippe Le Ray. Et la contribution climat-énergie ?

M. Stéphane Le Foll, ministre. La France est un grand pays agricole, et c'est tout l'enjeu de la loi d'avenir, une loi que, j'en suis sûr, vous voterez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1409

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2013](#)